

Slackline

La pratique d'une activité sportive dans le respect des arbres, pour un plaisir durable et partagé

Une pratique équilibrée

La pratique du Slackline s'inscrit comme une nouvelle tendance sportive pratiquée dans les espaces verts lausannois. Les usagers s'exercent à diverses figures de style à quelques centimètres du sol sur une sangle tendue entre deux arbres.

Cette discipline est également reconnue pour favoriser l'équilibre, la concentration et la coordination des mouvements. Au bénéfice de la santé de ses utilisateurs.

Au vu du bien-être offert par cette activité, de sa nature sportive, paisible et silencieuse, la Ville de Lausanne est disposée à accueillir cette pratique dans ses parcs.

Pour l'amour des arbres

Le service des parcs et domaines a pour mission le soin et l'entretien du patrimoine vert lausannois. Notamment de ses nombreux arbres, dont certains sont centenaires.

A ce propos, des contraintes de plusieurs tonnes s'exerçant sur les sangles ont été constatées. Ces tensions peuvent infliger de sérieux dommages sur leur écorce, amenant l'arbre jusqu'à périr.

Nos bonnes pratiques

Afin de veiller à leur bonne santé, et dans le but de permettre le maintien de la pratique de cette discipline sportive dans les espaces verts lausannois, il est impératif d'appliquer certaines mesures de protection envers les arbres et les autres usagers.

Pour toute information :

Service des parcs et domaines • Tél. 021 315 57 15 • www.lausanne.ch/nature



La charte du slackliner

L'équilibre, c'est le respect de la nature, des autres et de soi-même



Saisons

- Je ne pratique pas le slackline de mars à mai.
J'évite ainsi les risques d'écorçage liés à la montée de la sève.

Arbres

- Je choisis un arbre d'un diamètre de 40 cm au moins.
Je dois tout juste pouvoir l'étreindre de mes bras.
- Je privilégie des arbres à l'écorce épaisse et structurée.

Protection

- Je place un tapis ou un matelas de protection autour du tronc. Cette protection doit avoir une largeur de 25 cm et une épaisseur d'un cm au minimum. Elle sera placée de manière à ne pas frotter contre le tronc.
- J'évite de faire un nœud coulant avec la sangle, afin de ne pas étrangler le tronc.
Aucun nœud ni mousqueton ne viendront comprimer le tronc.
- Je choisis une sangle de 5 cm de largeur au minimum; jamais une corde.
- Je fixe la sangle entre 40 et 60 cm du sol.
L'arbre m'en sera reconnaissant et je tomberai de moins haut.

Respect

- Je veille à la sécurité d'autrui.
- Je n'installe pas de slackline au dessus d'éléments pouvant occasionner des blessures.
- Je préserve une zone libre d'obstacles de part et d'autre de la sangle.
- Je ne traverse pas les chemins avec ma slackline.
- Je cohabite en bonne intelligence avec les activités alentours.
- Je pratique le slackline à mes risques et périls et suis responsable de tout préjudice en résultant. **La Ville de Lausanne n'assume aucune responsabilité en cas d'accidents.**